

Les différentes formes de richesse.

Ressources naturelles et actifs financiers

Les biens et les services créés par l'homme sont le premier support de la richesse mais ils ne sont pas les seuls. La richesse peut prendre d'autres formes puisque la monétarisation de l'économie permet d'établir des équivalences entre des richesses de natures différentes. Ainsi, les ressources naturelles qui, comme les terrains, sont susceptibles être échangées et évaluées en termes monétaires sont également des formes de richesse.

Les créances peuvent également servir de support à la richesse. Une créance est la contrepartie d'une dette, le mot dette devant être compris ici dans un sens très général, c'est-à-dire l'obligation pour un agent d'effectuer dans un futur plus ou moins proche une action en faveur d'un autre agent. Lorsque cette obligation peut être exprimée en unités monétaires, soit parce qu'elle porte sur de la monnaie, soit parce qu'il est possible de s'en dégager par un paiement, elle a vocation à être intégrée au système de comptes. A titre d'exemple, on peut citer l'obligation de livrer à une date déterminée un bien, un service ou de la monnaie. A chaque dette correspond une créance qui est l'obligation considérée du point de vue de celui qui en bénéficie. Les créances/dettes sont le plus souvent d'origine contractuelle ou légale. Une créance peut avoir une valeur monétaire, mais, comme ni une signature sur un contrat, ni une loi, ne peuvent générer de richesse pour la société, la valeur positive de la créance est nécessairement compensée par une valeur négative de la dette correspondante. Une dette apparaît ainsi venant en déduction de la richesse de celui qui l'a contractée. Dans le système, les différentes formes de richesse prendront le nom d'actifs économiques. A l'opposé, les dettes représentent des passifs, c'est-à-dire une richesse négative.

Règle : La comptabilité nationale ignore les richesses qui ne sont pas soumises à un droit de propriété.

En effet, il n'y aurait pas de comptes nationaux sans droit de propriété. En fondant ses estimations sur la valeur monétaire, la comptabilité nationale fait directement référence à des échanges, or il n'y a pas d'échange sans droit de propriété car on ne peut céder que ce que l'on possède. Le droit de propriété peut être constaté par un titre ou non, être individuel ou collectif, l'important est qu'il existe pour que les comptes puissent exister. La comptabilité nationale ne peut donc qu'ignorer ce qui n'est soumis à aucun droit de propriété, comme l'air que nous respirons, et ce malgré son importance vitale.

Dans le système, la propriété des biens et services prend plus d'importance que leur utilisation effective. Ainsi, la comptabilité nationale ne reconnaît pas le prêt car il ne se traduit pas par un changement de propriété. Un bien peut être vendu ou loué mais pas prêté, la location d'un bien étant considérée comme la vente de services rendus par son propriétaire. Un prêt en monnaie est analysé comme la vente d'une créance.

Pour les besoins de l'analyse économique, la comptabilité nationale va cependant utiliser une notion de propriété différente du droit de propriété utilisé par les juristes. Elle retient la notion de propriété économique, utilisée en particulier lors des opérations de crédit-bail, le bien acquis lors de ces opérations étant considéré comme devenant la propriété de l'acquéreur même si le propriétaire légal reste la société de crédit-bail.

La monnaie

Règle : La création monétaire n'est pas une activité productive.

La monnaie est elle-même une créance. En effet, toute économie moderne doit résoudre un problème fondamental : il s'écoule une période parfois très longue entre le moment où les hommes doivent commencer à travailler pour produire un bien et le moment où celui-ci est

effectivement disponible. Ainsi, toute production est un pari sur l'avenir, les hommes acceptant de fournir des efforts pendant une certaine période dans l'espoir d'en être récompensés par les avantages qu'ils tireront de leurs produits. Mais, plaçons-nous à l'origine de l'économie : pour pouvoir produire les producteurs doivent faire appel à des salariés qu'ils ne peuvent pas payer car ils n'ont encore créé aucune richesse. Comme les salariés n'ont pas nécessairement confiance en leurs employeurs, un autre agent va servir d'intermédiaire : le système bancaire. Celui-ci va prêter aux producteurs des titres, la monnaie, qu'ils pourront utiliser pour payer leurs salariés.

Le système bancaire joue un rôle fondamental car, en contrepartie d'une part de la future richesse produite, ils s'assurent de la solidité du projet présenté par les producteurs. Si tout se passe bien, les produits seront suffisamment utiles pour que les ménages acceptent de céder la monnaie qu'ils ont reçue pour les acquérir. Les entreprises pourront alors rembourser les banques qui pourront elles-mêmes prendre leur part de la production. Mais comme tout pari sur l'avenir, la production comporte un risque, celui que la production ne justifie pas les efforts qu'elle a nécessités. Dans ce cas, les producteurs ne pourront pas vendre leur production et rembourser les banques. Ce risque est toutefois limité par le grand nombre de projets, les projets décevants pouvant être compensés par ceux qui dépassent les espérances. Le système bancaire, par l'intermédiaire de la monnaie, joue ainsi un rôle de mutualisation des risques liés à la production. Ce rôle est essentiel car, par la compétence de ses experts et l'intérêt qu'il a à la réussite des projets, il injecte dans l'économie la confiance nécessaire à son fonctionnement.

La monnaie peut alors pleinement jouer son rôle de réserve de valeur. N'ayant toutefois pas d'utilité par elle-même, elle est une créance pour celui qui la possède et une dette pour le système bancaire. Ce caractère de dette est souvent présenté comme une convention, pourtant il correspond à une réalité : au terme du prêt qu'elle a accordé la banque est obligée de renoncer à sa créance et aux revenus qu'elle lui procure.

Propriété : Malgré leur importance, les échanges n'apparaissent pas explicitement dans les comptes nationaux.

La comptabilité nationale étudie avant tout la création, la distribution et la destruction des richesses. Les échanges sont principalement utilisés pour la valorisation et les concepts de la comptabilité nationale explicitement basés sur les achats et les ventes restent l'exception. La formation brute de capital fixe, par exemple, peut tout aussi bien venir directement de la production ou d'un déstockage que d'un achat.

Ce texte n'engage que son auteur : Francis Malherbe